

# La grogne au lycée Thomas-Pesquet

À la suite du conseil d'administration du lycée professionnel Thomas-Pesquet, les représentants du personnel enseignant ont adressé un courrier de mécontentement à l'Inspection académique, au sujet de l'attribution des moyens horaires pour la rentrée de septembre 2021. « **La réduction des moyens alloués va conduire à deux suppressions de poste, à des regroupements de section dans les matières générales où les effectifs vont encore augmenter et donc à une nouvelle dégradation des conditions d'exercice de notre métier** », dénoncent-ils.

L'évolution des dernières années est la suivante selon ces représentants : 1 554 heures-postes en 2018, 1 514 heures en 2019, 1 526 heures en 2020 et 1 478,5 heures en 2021. « **La dotation nous semble insuffisante au regard des profils d'élèves accueillis depuis quelques années : élèves allophones, souffrant de troubles de l'apprentissage, en situation de handicap, ou arrivant en janvier, ce qui fait grimper les effectifs à plus de 25 élèves... On peut donc regretter que le volume horaire soit calculé à l'effectif d'élèves et non à leurs spécificités. De plus, depuis la crise sanitaire, notre public a été fortement impacté par un manque d'enseignements professionnels qui ne peuvent se faire à distance.** »

En contrepartie, le ministère dote l'établissement d'un volet d'heures supplémentaires, passé de 152,32 heures pour 2018 à 172,50 pour 2021.